

2021 | 4

# Commune de **Beyne-Heusay** |

Beyne-Heusay | Moulins-sous-Fléron | Queue-du-Bois | Bellaire



# FLASH INFOS



## Edito

Chères Beynoises et chers Beynois, bonjour,

Je suis heureuse, en cette fin d'année 2021, de pouvoir m'adresser à vous au nom de tout le CPAS de Beyne-Heusay.

C'est avec beaucoup d'engagement que je m'occupe, depuis près de 9 ans, du CPAS et plus précisément des personnes précarisées de notre commune.

Je veille avec mes Directrices, mes Collègues du Conseil d'Action Sociale et les membres dévoués de mon personnel, à ce que chacun puisse vivre dignement.

Nos objectifs de politique sociale, prennent appui sur les divers services du CPAS et se structurent en trois axes : le secteur social, le secteur de la jeunesse et l'économie sociale.

Grâce au secteur social, nous luttons contre les précarités financières (RIS et surendettement), les difficultés énergétiques et de logement. Nous soutenons également les citoyens beynois fragilisés dans leur intégration sociale, leur insertion socioprofessionnelle, leur entrée en maison de repos, l'encadrement de la personne présentant un handicap ou tout simplement en fournissant des repas préparés par un traiteur à prix modique.

En période de confinement, tout en privilégiant les contacts téléphoniques, par mail ou courrier, les services sociaux ont continué à répondre aux demandes d'aide et à faire face aux urgences sociales. À l'époque, un soutien a été offert aux personnes précarisées et isolées pour effectuer leurs courses alimentaires et pharmaceutiques.

Depuis la crise de la Covid-19, notre CPAS a géré trois projets au bénéfice des personnes précarisées grâce aux subventions reçues :

- Nous avons offert, via un subside régional, une aide alimentaire aux citoyens impactés financièrement par cette période. Des chèques ont, dès lors, été accordés pour des achats alimentaires auprès des grandes enseignes et des commerçants locaux de la commune.
- Grâce à un subside fédéral octroyé aux CPAS, nous avons pu donner des aides matérielles, sociales, médicales, médico-sociales et même psychologiques aux personnes fragilisées par la crise du Coronavirus.
- Enfin, à l'aide d'un deuxième subside fédéral, le CPAS a pu répondre à des demandes de la part de personnes précarisées, de matériel d'hygiène de première nécessité permettant une protection contre la Covid-19.

Avec l'aide de notre secteur de la jeunesse, et plus précisément notre École de Devoirs « Le Tremplin » et notre service d'Action en Milieu Ouvert « Arkadas », nous accentuons nos actions de soutien envers le jeune socialement et culturellement défavorisé.

C'est ainsi que notre EDD (École de Devoirs), qui poursuit des objectifs de développement intellectuel et d'émancipation sociale de l'enfant (développement de sa créativité, accès aux différentes cultures, développement de sa citoyenneté et de sa participation à la société) a ouvert une deuxième antenne à l'école communale de Queue-du Bois (la première étant située à l'école communale de Beyne Centre), afin de mettre à la portée de tous les enfants de ce versant de la commune un soutien de l'apprentissage. Dès le début de l'année 2020, l'EDD a également organisé un suivi individuel des enfants primo-arrivants.

Durant le confinement, l'AMO « Arkadas » (Action en Milieu Ouvert) a veillé à maintenir le lien avec les jeunes, leur famille et leurs proches afin de les soutenir au mieux. C'est à l'aide du portable du service, de Messenger et de sa page Facebook que les contacts ont pu rester quotidiens. Bien sûr, rien ne valait la pleine reprise de leurs activités durant l'été 2020, avec notamment un séjour en gîte du côté de la Province de Namur, durant lequel les éducateurs désiraient travailler la vie en communauté avec des jeunes de plus de 12 ans.

Enfin, c'est en collaboration avec les acteurs de l'économie sociale, que nous poursuivons le développement de la réinsertion socioprofessionnelle des personnes difficilement plaçables, de concert avec les travailleurs sociaux du secteur.

C'est après le confinement que les activités de formation ont pu reprendre à plein rendement au sein des trois filières du CISP Gavroche : « Service aux personnes », « Couture/Vente » et « Agent de centre d'appels, agents administratifs, agents d'accueil ». Sans oublier les formations #GO pour les jeunes de 18 à 25 ans qui ont besoin de mettre sur pied un projet de vie ou professionnel, et enfin la formation « Prêt-e pour mon emploi dans la vente ».

Quant à notre IDESS « Home Service », notre second acteur de l'économie sociale, il forme des personnes sous contrat article 60, afin que ces dernières apprennent un métier et de bonnes habitudes de travail, tout en accédant après un an ou plus de formation, soit à un emploi, soit aux allocations de chômage.

Voici, fort résumés pour cet éditorial, nos objectifs de politique sociale, projets qui nous tiennent fort à cœur ! Encore un souhait avant de déposer ma plume :

« Que l'année 2022 soit à la hauteur de nos ambitions pour les Beynois ! ».

**Alessandra BUDIN**, Présidente du CPAS de Beyne-Heusay.



Les Autorités et Services communaux vous souhaitent

une bonne année  
2022

# La plume à l'opposition

## ENSEMBLE

### MERCI...

À Frédéric Tooth pour les 19 années consacrées à la commune (au sein de notre groupe) et pour tout ce qu'il a apporté de POSITIF pour l'ENSEMBLE de nos concitoyens. Avec toute son expertise, sa disponibilité, ses qualités HUMAINES, il a participé plus qu'activement à divers dossiers : rénovation de la voirie de Moulins-sous-Fléron, problèmes d'inondations, bassin d'orage et de retenue et, plus récemment, préservation de la nature et de la biodiversité dans le parc du Ry-Ponet.

Il a aussi beaucoup influencé la manière de présenter les budgets afin qu'ils servent vraiment d'outils de gestion. Nous le regrettons déjà, tout en respectant sa décision de se concentrer sur sa vie professionnelle et familiale.

À Christian Heinrich qui durant 3 ans a tenté d'apporter au CPAS (et aux divers comités d'accompagnement) notre conception de ce service aux moins bien lotis : « Ne laisser personne au bord de la route sans, toutefois, tomber dans le piège de l'assistantat... ».

Bienvenue à Simon Wilen au sein du Conseil Communal et à Martial Doua en tant que conseiller de l'action sociale (CPAS).

Pour le futur, nous aimerions...

- Plus de visibilité de la police au vu de l'augmentation de la dotation communale à la zone.
- Plus de soutien aux commerces locaux (ne fut-ce que par les facilités de parking). Nous regrettons par exemple le montant dérisoire des chèques « Covid » en comparaison de celui attribué aux communes voisines.

- Plus d'égalité entre tous les enfants fréquentant les différents réseaux d'enseignement.
- Plus de propreté aux alentours des bulles à verres, avec de fortes sanctions dissuasives aux contrevenants manquant manifestement de civisme.
- Plus de discernement dans les votes concernant certaines Intercommunales, telles qu'Enodia (anciennement Nethys), pour leur gestion et leurs rémunérations honteusement excessives.
- Plus de moyens, via le CPAS, en faveur des plus démunis quitte à reporter certaines dépenses d'investissement.

Pour terminer, nous tenons à remercier l'ensemble du personnel communal et plus particulièrement :

- le Plan de Cohésion Sociale pour toutes les activités mises en place, telles que : la marche Halloween, le RDV Run, la chasse aux œufs, etc.
- les bibliothécaires pour leur investissement exemplaire.
- le personnel des travaux pour le bel entretien des cimetières.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la situation sanitaire redevient inquiétante. Nous ne pouvons que vous conseiller de prendre soin de vous et des autres.

Nous vous souhaitons le meilleur pour 2022.

Pour le groupe « ENSEMBLE »

Jean-Lou Marneffe, Christine Parmentier, Jean-François Wilket, Salvatore Lo Bue, Madison Boeur, Simon Wilen, Yasmine Ullens et Martial Doua.

## CDH/ECOLO+

Chères Beynoises, chers Beynois,

Tout d'abord, nous vous souhaitons une très bonne année. Ce n'est plus une phrase toute faite, que de dire "bonne santé" aujourd'hui. Nous savons tous qu'il s'agit de notre bien le plus précieux. Une bonne année et une bonne santé à tous donc ! La nouvelle année, c'est le moment des bonnes résolutions.

Même si nous siégeons, pour le moment, dans l'opposition, sans beaucoup d'autres moyens que nos questions, nos suggestions et nos votes aux conseils communaux, nous resterons particulièrement attentifs à la concrétisation de plusieurs de nos chevaux de batailles, comme le balisage des sentiers car le confinement a poussé beaucoup de monde à découvrir les plaisirs des promenades en plein air. Notre commune est traversée par plusieurs itinéraires de randonnées. Le balisage a commencé, mais il serait important de le poursuivre et de se connecter aux réseaux existants des communes voisines. Saviez-vous que Beyne-Heusay se situe sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, par exemple ?

La mise en œuvre du schéma de développement pour Queue-du-Bois, qui sera bientôt voté, devra continuer à encourager la participation citoyenne. Nous avons pu voir combien les habitants étaient nombreux à vouloir s'impliquer dans cette mise en œuvre. Cela demandera, bien sûr, une réflexion et des décisions sur les aires de loisirs, les bancs publics ou le mobilier urbain, tel que des engins de fitness ou autre piste de skate. Le budget de la commune a des limites, nous le savons, mais le recours à des aides publiques est possible. Utilisons-les ! Les déchets sauvages sont un problème dans notre commune. La sensibilisation de la population et sans doute la lutte contre ces nuisances doivent se poursuivre cette année. Notre proposition relative à la consigne des cannettes aurait pu être une piste, mais la majorité n'y était pas favorable.

Nous ne pourrions pas aborder cette nouvelle année, bien sûr, sans rester attentifs à la préservation du site du Ry-Ponet. Cet écrivain de verdure attise les convoitises des promoteurs immobiliers, mais les riverains et autres sympathisants ont bien résisté à la pression jusqu'à présent. Qu'ils soient assurés de notre soutien !

Enfin, favoriser le lien social sera aussi promouvoir les fêtes locales comme celle de Queue-du-Bois qui peine à survivre. Il va falloir s'y atteler afin de la rendre attrayante pour toutes les tranches d'âges !

Et pour clôturer nos vœux, nous insisterons sur l'importance de la solidarité envers nos familles, envers nos voisins... et envers ceux qui sont dans le besoin, près de chez nous ou un peu plus loin. On a vu à quel point les Beynois se sont montrés solidaires lors des inondations de cet été. Encore Bravo aux bénévoles qui se sont investis pour aider les sinistrés ! La solidarité sera sans doute le maître mot de cette fin d'année et de celle qui arrive. Gageons que 2022 sera une belle année, malgré tout !

Véronique De Clerck, Serge Francotte, Frédéric Fontaine, Annick Grandjean, Cédric Kempeneers, Marc Lambrecht et Christine Thirion.



solement et le renforcement  
oyens.

ces synergies !

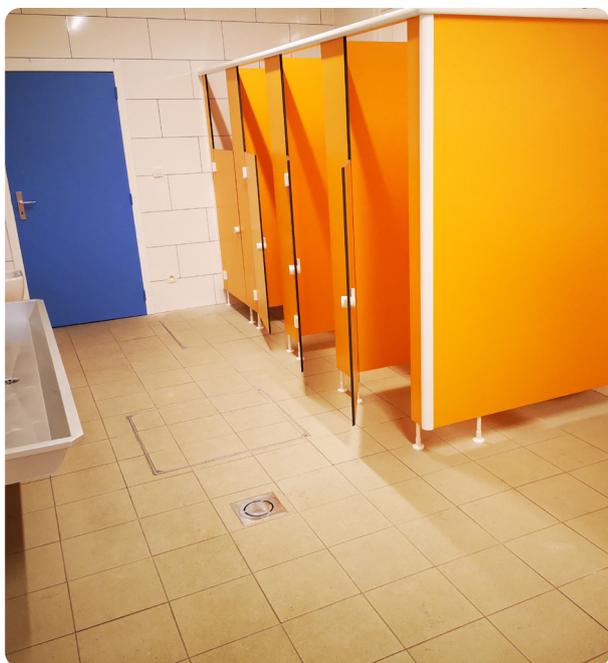
ue-du-Bois, a pu avoir lieu fin  
oins jeunes, étaient nombreux

e commune lors de cette édition

n ce projet peut aider des familles,  
e toujours, les Beynois ont montré



## Rénovation des toilettes à l'École Communale de Beyne Centre



Sensible à l'amélioration de la qualité de vie dans les bâtiments scolaires communaux, le Collège communal a déposé plusieurs dossiers de demande de subsides pour la réfection d'installations sanitaires.

Parmi les propositions déposées, la Fédération Wallonie-Bruxelles a donné son accord et octroyé un subside pour la rénovation complète des toilettes de l'école communale de Beyne Centre, intégrant l'accessibilité aux personnes en fauteuil roulant. Le local sanitaire est situé au rez-de-chaussée du bâtiment d'entrée de l'école maternelle.

À l'exception de la modification des châssis extérieurs, réalisée par la société Delhez de Queue-du-Bois, qui nécessitait l'élargissement de la porte d'accès pour permettre la circulation d'un fauteuil roulant, l'ensemble du chantier a été réalisé par le personnel communal. En effet, la régie ouvrière a procédé à de nombreux travaux : démolition de l'ancienne installation, réalisation d'une nouvelle chappe, pose du carrelage, tant au sol qu'aux murs, installation des conduites d'alimentation et d'évacuation d'eau, placement des nouvelles faïences et de la robinetterie, électricité, chauffage, etc.

Idéalement placée, la nouvelle installation se compose de deux WC de petite taille pour les élèves de l'école maternelle, deux WC pour adultes, une toilette pour PMR, un double urinoir et de lavabos.

Infos : Service travaux | 04.355.81.61 | travaux@beyne-heusay.be

## Conteneurs à puce - modification de la répartition des quotas en 2022

Afin de répondre aux impositions de la Région wallonne en matière de coût-vérité des déchets, le Conseil communal, en séance de ce 25 octobre 2021, a décidé de modifier le règlement-taxe concernant l'enlèvement, le traitement et la mise en décharge des immondices.

Le taux de la taxe forfaitaire reste inchangé par rapport à 2021 à savoir :

- 99 € par an pour une personne isolée,
- 129 € par an pour les ménages de 2 ou 3 personnes,
- 139 € par an pour les ménages de 4 personnes et plus.

Cette taxe donnera toujours droit en 2022 à 30 levées par ménage et à 75 kg de déchets par habitant, mais dorénavant ces 75 kg seront répartis comme suit : 35 kg en déchets ménagers résiduels et 40 kg en déchets organiques par habitant.

Au-delà de ces levées et de ces tonnages :

- 1 €/levée supplémentaire du/des conteneur(s),
- 0,42 €/kg pour les déchets ménagers résiduels au-delà de 35 kg/hab./an,
- 0,10 €/kg pour les déchets organiques au-delà de 40 kg/hab./an.



ENVIRONNEMENT

Infos : Service environnement | 04.355.81.65 | corinne.lambinon@beyne-heusay.be

TRAVAUX

## Modification des tarifs des cartes d'identités

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le tarif des cartes d'identités sera adapté comme suit :



### Carte d'identité belge

- 1<sup>ère</sup> demande ou renouvellement : 21,70€
- 1<sup>er</sup> duplicata : 23,70€
- 2<sup>ème</sup> duplicata : 29,70€
- 3<sup>ème</sup> duplicata : 34,70€
- extrême urgence : 106,90€

### Kids-id

- 1<sup>ère</sup> demande ou renouvellement : 11,70€
- 1<sup>er</sup> duplicata : 13,70€
- 2<sup>ème</sup> duplicata : 19,70€
- 3<sup>ème</sup> duplicata : 19,70€
- extrême urgence : 96,90€

### Les cartes UE et UE+

- 1<sup>ère</sup> demande ou renouvellement : 21,70€
- 1<sup>er</sup> duplicata : 23,70€
- 2<sup>ème</sup> duplicata : 29,70€
- 3<sup>ème</sup> duplicata : 34,70€
- extrême urgence : 106,90€

### Les cartes A, B, H, K, L, F, F+

- 1<sup>ère</sup> demande ou renouvellement : 22,20€
- 1<sup>er</sup> duplicata : 25,20€
- 2<sup>ème</sup> duplicata : 31,20€
- 3<sup>ème</sup> duplicata : 36,20€
- extrême urgence : 106,90€

## Renouvellement du permis de conduire au format carte bancaire :

Nous arrivons à l'échéance des premiers permis de conduire au format carte bancaire. En effet, les permis de conduire nouvelle génération ont une date de péremption (validité de 10 ans).

Nous vous demandons donc d'y être attentifs et de vous présenter, au service population, afin de faire les démarches pour effectuer le renouvellement, sous peine d'un avertissement ou d'une amende, en cas de contrôle. Nous vous rappelons que vous êtes responsables de tous vos documents d'identité.

Pour tout renseignement, contacter Madame Di Panfilo au 04/355.89.25.

### VÉRIFIEZ LA DATE DE VALIDITÉ DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE!



Le permis au format « carte bancaire » a une validité de 10 ans !  
 Votre permis n'est plus valable dans 3 mois ?  
 Prenez contact avec votre commune pour le renouveler.

## Inondation et solidarité



Suite à l'épisode tragique d'inondations que nous avons connu l'été dernier, l'Administration communale de Beyne-Heusay a invité les agents de la commune sinistrée de Trooz à occuper la salle du Collège afin de pouvoir continuer à recevoir leurs concitoyens et à répondre au mieux à leurs demandes.

Nos employés ont donc depuis lors le plaisir d'accueillir quatre collègues des Services de la Population, de l'État Civil et des Étrangers au sein de leur équipe.

Celles-ci réintégreront leur lieu de travail dans le courant de l'année 2022, dès que les travaux de réhabilitation auront été achevés.

### Pour joindre l'Administration communale de TROOZ :

- GSM : 0479/92.90.57 ou 0487/37.74.23
- du lundi au jeudi de 8h30 à 16h00
- le vendredi de 8h30 à 15h00
- e-mail : [communedetrooz@gmail.com](mailto:communedetrooz@gmail.com)

### Pour se rendre au Service Population :

#### UNIQUEMENT sur RENDEZ-VOUS

- du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30
- fermé le mardi matin et le jeudi après-midi

GSM : 0483/52.34.64 | E-mail : [population.trooz@gmail.com](mailto:population.trooz@gmail.com)

# KÉ NOVELLE À CPAS DI BINNE-HOUSSAIE !?

Les Consèliers apwertès des bwètes di buscûtes à djins di 80 ans ès pus.

## Distribution d'un présent aux octogénaires

C'est avec grand plaisir que le Conseil d'Action Sociale de Beyne-Heusay a décidé d'offrir une boîte de biscuits aux octogénaires de la Commune.

En effet, une lettre informant de cette action a été envoyée à 570 personnes de plus de 80 ans, leur demandant de prendre contact avec le CPAS si elles désiraient qu'un conseiller leur apporte ces quelques plaisirs sucrés.

Une partie de ces friandises ayant déjà été distribuée dans le courant du mois de novembre, la suite de la distribution a été programmée en décembre.

Bon goûter à tous !



## Animations avec la collaboration d'Intradel

Le CPAS de Beyne-Heusay organisera, dans le courant de l'année 2022, une série d'animations de sensibilisation au tri des déchets avec la collaboration d'Intradel. Quatre animations seront proposées aux bénéficiaires du CPAS.

- La première portera sur le tri des déchets afin d'en comprendre l'importance.
- La seconde aura pour objectif d'adopter les bons réflexes pour éviter le gaspillage alimentaire.
- La troisième reposera sur le concept du Zéro déchet afin d'apprendre à consommer différemment.
- La dernière proposera de fabriquer des produits ménagers naturels et respectueux de l'environnement.

L'objectif principal de ces animations est de limiter le coût que peut amener le surplus de déchets dans les conteneurs.

Ces ateliers auront une durée de 2h à 3h et seront entièrement gratuits.

## Service Social

Le vendredi 26 novembre, le CPAS a fêté le départ à la retraite d'Andrée DEDOYARD, assistante sociale.

En effet, après 37 ans de bons et loyaux services au CPAS de Beyne-Heusay, cette dernière a désiré prendre sa retraite à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Dans le respect des mesures Covid-19, la soirée a été rythmée par un jeu visant à retracer la carrière de la fêtée.

Ayant animé des ateliers culinaires dans le cadre du SIS (Service d'Insertion Sociale) depuis 2012, Andrée a eu la surprise de découvrir une table garnie de quiches, zakouskis et cakes que trois des participantes à ses animations lui avaient préparés.

Plus tard, les différents membres de l'équipe sociale lui ont lu, avec humour, des témoignages et anecdotes sur une carrière bien remplie, qu'Andrée a menée avec beaucoup de constance et de cœur.

Bonne retraite, Andrée !



## Que s'est-il passé dans vos bibliothèques ces derniers mois ?

La bibliothèque, c'est bien sûr pour emprunter des livres... Mais pas que !

Depuis plusieurs années, vous avez été conviés à différentes «Heures du Conte» organisées par vos deux bibliothécaires : grimées en sorcières au cortège d'Halloween, en lutins du Père Noël lors du Village de Noël, ou même via écrans interposés lorsqu'elles ne pouvaient pas vous rencontrer en personne.



Pour cette fin d'année 2021, les Bibliothèques communales vous ont proposé de nouvelles animations :

Le dimanche 17 octobre, un petit-déjeuner dans un décor de forêt enchantée, avec des lectures remplies de dragons. Un autre moment lecture durant lequel nous sommes entrés dans le monde des Minuscules, avant de partager un goûter et une séance bricolage.

Le samedi 4 décembre, un spectacle « Drôles de Zoziaux ! », joué par une compagnie de comédiennes. Les Liseuses ont fait voyager une vingtaine de familles beynoises au pays des oiseaux. Un spectacle alliant lectures, chants, jeux de marionnettes et jeux d'acteurs, qui a ravi les petits comme les grands !

Merci pour vos retours lors de tous ces événements. Cela nous donne envie de vous proposer encore plus d'activités gratuites, ouvertes à tous, en 2022 et les autres années à venir !

### Bibliothèque de Beyne Centre

Rue du Heusay, 20  
04/355.89.57  
bibliothequecentre@beyne-heusay.be

#### Horaire :

- mercredi de 12h à 16h,
- jeudi de 9h30 à 12h30,
- vendredi de 14h à 18h,
- samedi de 9h30 à 12h30.

### Bibliothèque de Queue-du-Bois

Rue Emile Vandervelde, 288  
04/355.89.46  
bibliothequeqdb@beyne-heusay.be

#### Horaire :

- mardi de 9h à 11h,
- mercredi de 17h à 19h.

Suivez-nous sur Facebook :  Bibliothèques communales de Beyne-Heusay

## Une voiture électrique, est-ce branché ?

En Belgique, selon Statbel, la part de marché gagnée par les véhicules électriques ou hybrides a augmenté de 12% en une année. La promotion qui est faite autour de ce type de véhicule est aussi de plus en plus importante.

Mais, avant d'acheter un véhicule électrique, avez-vous pensé à l'emplacement pour le recharger ? Pour la partie technique, il convient de vérifier si votre installation est conforme et adéquate pour mettre en charge votre véhicule. Du point de vue pratique, si vous disposez d'un garage ou d'un emplacement privatif, pas de problème. Par contre, si vous envisagez d'utiliser un emplacement sur la voie publique, il vaut mieux prendre ses renseignements avant de signer le bon de commande. En effet, il faut prendre en considération la sécurité sur l'ensemble de la voie publique qui ne peut, par ailleurs, être privatisée au profit d'un seul usager. Parmi les dangers auxquels l'autorité publique pourrait prêter attention, relevons l'allonge qui sortirait de la boîte aux lettres et rejoindrait le véhicule par une traversée à hauteur d'homme, ou encore

ce même câble qui traverserait la chaussée pour alimenter le véhicule stationné en face de l'habitation. On ne pourrait pas non plus envisager une collection de câbles qui formerait une suite d'obstacles sur la chaussée devant être enjambés par les piétons et autres poussettes d'enfants.

Installer un objet sur la voie publique, même de manière temporaire, est soumis à une autorisation du gestionnaire du domaine public. Et, cette autorisation ne pourra être accordée que si la sécurité de tous est garantie. Quant à la privatisation d'une place de parking devant son domicile, elle serait contraire à l'intérêt général, sans compter les possibles conflits de voisinage.

Bref, la diminution des véhicules thermiques est sans aucun doute une bonne chose pour notre planète, notamment pour voir diminuer nos émissions de CO2, mais acquérir un véhicule électrique peut engendrer certaines contraintes auxquelles il vaut mieux penser avant de passer à l'achat.

